



Direction Collégiale Compte rendu de la réunion du 8 novembre

Participants

- les membres de la direction collégiale : Manu Reynier , Catherine Reynier, Anne Rolland, Véronique Corbières, Mych Lallier, Dominique Clerc, Bénédicte Barnier, Claude Butin
- Excusé : Damien Perrier

Lieu et heure : Salle d'Autrans, de 18h à 20h

Ordre du jour

1. Approbation du Compte rendu du de l'AG
2. Désignation de la trésorière et du président
3. Démarches auprès de la banque CIC de Villard.
4. La question du « portage salarial » .
5. Le tableau des taches dans l'association.
6. Désigner une personne qui communique au chœur
7. Un troisième concert pour le 27 Décembre ?
8. Concerts de Noël et affiches.
9. Les chocolats et le fromage .
10. Les subventions.
11. Les 3 projets proposés par Claire Delgado, Mathieu Léonard et Françoise Roudier.

1- Approbation du Compte rendu de l'AG : Après discussion sur différents points du compte-rendu, il a été décidé que nous creuserions les questions de « portage salarial » et de « prime de départ » afin de mieux les comprendre et de décider de notre position en toute connaissance de cause.

Le compte rendu a été voté à l'unanimité .

2- La direction collégiale a voté à l'unanimité pour que Dominique Clerc soit trésorière et Emmanuel Reynier président.

3- CIC : il faut fournir le compte rendu du CA et de l'AG pour que Dominique aille avec Manu faire le changement de signataires pour les comptes de l'association. On décide de demander une carte de dépôt pour permettre à Anne de déposer le résultat des ventes de billets. Au regard de la banque, il faut un président et une trésorière. La direction collégiale vote pour que Dominique soit trésorière et Manu Président.

4- La question de la légalité du « portage salarial » est à vérifier au niveau de l'Urssaf. Dominique craint que ce ne soit qu'une pratique exceptionnelle et non durable. Dans tous les cas, il faudrait faire une convention avec l'association en question (l'APETHI). C'est du travail pour l'association et la trésorière en particulier, et nous pensons que rien ne nous oblige à accepter de le faire, la gestion de l'association étant déjà assez lourde. On prendra une décision au prochain CA en fonction des informations que Dominique aura collectées.



Direction Collégiale Compte rendu de la réunion du 8 novembre

5- Le tableau des tâches sera mis en ligne sur « google drive » pour que chacun puisse y accéder. Le but est d'avoir une visibilité sur qui fait quoi dans la DC et de demander au chœur une aide sur des tâches qui peuvent être faites hors DC.

6- Il faut qu'une personne de la direction collégiale se charge de communiquer au chœur les décisions, les infos, les demandes. Bénédicte est volontaire et la direction collégiale l'en remercie.

7- Ce soir, à la répétition, on va faire un sondage pour voir si l'effectif est suffisant pour faire un concert le 27 décembre. S'il y a assez de monde, Claude ira à l'Escandille pour voir s'ils peuvent nous recevoir ce soir là.

8- Les concerts de Noël : Rappel : Le 17 décembre à 17h à Villard et le 20 décembre à 20 h 30 à Autrans. Et donc peut-être un troisième concert à l'Escandille si l'effectif est suffisant. La générale se fera plutôt à Autrans car c'est gratuit ce qui n'est pas le cas de Villard de Lans.

Nous demanderons à Colette de réserver l'Eglise d'Autrans, Anne se chargera de l'Eglise de Villard de Lans.

Bénédicte présente les 3 affiches pour les concerts de Noël et le CA élimine la 1ère (les étoiles). Les 2 autres seront montrées au chœur pour choix à la prochaine répétition.

9- Pour **les chocolats**, les chèques seront à libeller à l'ordre de l'association (association des 4 temps) et l'association paiera la facture.

Même chose pour **le fromage**. C'est Manu qui propose de s'occuper des commandes en ligne. On passera commande que si on atteint les 100 kg pour avoir les frais de port gratuits. Demander la date de commande et le prix. (Claude)

10- Rappel : il y a 3 sortes de subventions. Les « **initiatives locales** » : cette demande a déjà été déposée au début de l'année scolaire.

La communauté de commune : qui se fait à la mairie d'Autrans.

Le Conseil Général : Qui exige un retour des bilans financiers pour être effective. C'est pour cela que nous devons fournir les bilans des concerts. Durant pour encaisser les 500€ promis. Dominique va s'en occuper.

Seule la première subvention est demandée pour cette année. Nous réservons les 2 autres pour des plus grands projets.

Dominique et Véronique se chargeront cette année des demandes de subventions.

11- Projets divers :

La proposition du projet de Claire Delgado est tombée à une période où nous étions bien pris par les concerts. Durant et la préparation de l'AG, elle est donc passée inaperçue. Néanmoins la direction collégiale a trouvé que ce serait bien de le reproposez aux choristes de façon individuelle à défaut d'en faire un projet du chœur, car c'est un peu tard. Pour les 2 autres projets, ils pourraient être mis à l'ordre du jour de la prochaine commission artistique.

- Proposé par Mathieu : Préparer un moment de chant pour les jeux Olympiques avec plusieurs chorales du plateau dont celle de St Nizier.
- Proposé par Françoise Roudier et la clé des champs : Faire un week-end d'échange avec une chorale du midi sur Autrans à la pentecôte. Participer à leur concert.

Questions diverses

A- Les réunions de commission artistique

Une discussion sur le rythme de ces réunions a eu lieu et Dominique rappelle le sens de ces réunions. C'est là que se construisent les projets de l'année suivante. Alain propose des programmes et on en discute. D'autre part, on établit les besoins pour les concerts de l'année en cours : Praticables, décors, son, lumières, costumes...

Est-ce que toute la DC devrait y participer, ou par moitié ? Il faut néanmoins une continuité.

Manu va demander pendant la répétition qui veut faire partie de la commission. Anne est déjà partante.

Relevé de décisions :

La DR approuve la proposition de Bénédicte qui est volontaire pour être notre « porte parole » auprès du chœur.

Relevé d'actions

Quoi ?	Qui ?	Pour quand ?
Contacteur la fruitière pour le comté	Claude	demain
Mettre les bons de commande en ligne	Manu	Dès que possible
Prendre contact avec l'URSAFF	Dom	Pour le prochain CA
Transmettre le bilan au CG pour la sub	Dom	2 ans de délais
Mettre le tableau des taches en ligne	Manu	Dès que possible
Contacteur l'Escandille si effectif suffisant	Claude	Dès que possible
Réservation des églises Autrans et Villard	Colette et Anne	Dès que possible
Envoyer le document « Paysage paysage » au chœur	Claude	Demain